Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1245378001 Unité administrative responsable :

Division de l'urbanisme - Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Projet : Adopter en vertu du paragraphe 2 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4) le Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments aux fins d'une gare de triage ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs sur le lot numéro 1 360 265 du cadastre du Québec. Mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) afin qu'il tienne les assemblées publiques de consultation requises.

Section A - Plan stratégique Montréal 2030	oui	non	s. o.
1. Votre dossier contribue-t-il à l' atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030?		x	
2. À quelle(s) priorité(s) du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? S.O.			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu? S.O.			

Section B - Test climat

	oui	non	s. o.
 1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050 			x
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?		X	
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			X

Section C - ADS+*

	oui	non	s. o.
 1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. Inclusion Respect et protection des droits humains Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion 			X
 b. Équité Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale 			x
c. Accessibilité universelle • Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			x
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			x

^{*} Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle